

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En études à la date du recueil du témoignage

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis la licence j'ai passé le M1 droit public en suivant. J'ai arrêté, en 2006, un an les études car pas admis en master 2 collectivités territoriales et je ne me sentais pas à la hauteur pour enchaîner sur un M2 droit public recherche. J'ai donc fait une pause universitaire d'un an pendant laquelle j'ai fait des petits boulots.

Puis je suis revenu à l'université en 2007 faire le M2 Droit public recherche pour lequel je me sentais désormais prêt à le faire. Je l'ai obtenu en 2008 puis j'ai trouvé mon job en janvier 2009 pour un début de fonction en février suivant. J'ai travaillé jusqu'au 30 décembre 2013 à ce poste. C'était un job d'auditeur informatique et libertés. Je faisais des audits dans le domaine de la protection des données pour les notaires pour les aider à se mettre en conformité avec la législation informatique et libertés.

Arrêt de ce job pour m'inscrire à l'IEJ de PAU en décembre 2013 pour passer l'examen d'entrée au CRFPA cette année, examen pour lequel je suis en plein dans les oraux et leur préparation.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Pour être honnête je ne suis pas certain que j'aurais trouvé ce job si je n'avais eu que la licence. C'est sans prétention que je dis cela mais malheureusement la réalité du marché du travail est telle qu'avec la concurrence intellectuelle qu'il y a et les facilités (heureusement) d'accès aux études supérieures le niveau des diplômes obtenus a augmenté d'où l'utilité d'avoir désormais un Master 2 du moins dans le domaine juridique si l'on veut s'assurer l'accès à de bons jobs, intéressants, captivants et à peu près bien rémunérés. Malgré tout, le constat concernant la licence n'est pas si négatif pour ma part. Deux points positifs mais avant, cette précision selon laquelle au moment où je me suis inscrit en Licence 3 elle ne se faisait encore que sur une année bien qu'elle eût été comptabilisée avec les deux premières années. Deux points positifs :

- c'est cette année que j'ai eu mes meilleures notes ce qui m'a conforté dans l'idée que j'étais dans la voie universitaire qui me convenait
- elle m'a donné le passeport pour faire le cursus master.